

## Un prêtre rwandais, réfugié en France, se défend de l'accusation de « génocide »

**ANGE OU DÉMON ?** Le Père Wenceslas Munyeshyaka, un prêtre rwandais de trente-sept ans, pour qui ses paroissiens d'adoption de Bourg-Saint-Andéol (Ardèche) organisent des chaînes de prières, est au centre d'une tragique énigme comme seule peut en produire, mieux que toute fiction, la guerre. Le Père Wenceslas figure en 421<sup>e</sup> position sur la liste de 446 noms de « génociteurs » que vient d'établir le gouvernement rwandais. Aussi, mercredi 19 juillet, à Paris, a-t-il décidé de contre-attaquer, et de clamer son innocence, également mise en doute par des organisations de droits de l'homme et un mensuel français *Golias*, spécialisé dans les scandales au sein de l'Eglise, qui fait du jeune prêtre hutu un « Jouvier » rwandais.

Vicaire de la paroisse de la Sainte-Famille, Wenceslas est resté à Kigali jusqu'à la chute de la ville, le 5 juillet 1994, pour assurer la « protection » de quinze mille réfugiés, dont trois mille tutsis, dans son église et les locaux attenants. Ses accusateurs le dépeignent comme un chef de guerre manipulé par les miliciens hutus, un « nazi noir » qui faisait régner la terreur, en donnant des listes de réfugiés à « emmener », ne se séparant jamais, même pour dire sa messe, de son gilet pare-balles et de son pistolet, abusant des femmes, noyant ses exploits

dans l'alcool. Selon un rapport d'*African Rights*, son principal crime aurait été d'avoir donné, publiquement, en présence de miliciens, les noms de réfugiés tutsis souhaitant être évacués vers la zone du Front patriotique rwandais (FPR). Signant ainsi leur exécution, à la mi-juin, après un raid de miliciens dans l'église.

### DEUX PLAINTES

Le Père Wenceslas démonte, un à un, tous ces arguments. Impossible, affirme-t-il, de tenir un tel camp et d'assurer son ravitaillement sans être armé : « *Tout le monde avait fui, y compris les ONG. Moi, j'avais décidé de rester, malgré les tireurs embusqués et les machettes des miliciens qui nous assiégeaient.* » Chef de guerre hutu « en soutane » ? « *J'ai failli être descendu parce que j'aidais aussi des tutsis.* » Viol « systématique », comme affirme l'accusation ? « *Avec quinze mille personnes dans le camp, il fallait que je sois fort !* » Les listes de noms livrés ? « *Vrai que, pour des raisons logistiques, j'avais les noms des réfugiés. Mais les miliciens n'avaient pas besoin de mes listes. Ils les connaissaient tous. Ils habitaient les mêmes quartiers !* »

Le quartier de la Sainte-Famille est le seul qui, jusqu'au bout, a hébergé des Tutsis autant que des Hutus. Ses rescapés ont même été bien plus nombreux que ceux des autres camps de

Kicukiro ou Nyamirambo. A l'entendre, le jeune prêtre aurait ainsi sauvé nombre d'hommes et de femmes en les dirigeant vers l'hôtel de Mille-Collines ou la Croix-Rouge. Il ne nie pas avoir livré des listes de réfugiés souhaitant être évacués vers la zone FPR, mais c'était aux officiers de la Mission des Nations unies pour l'assistance au Rwanda (Minuar) et pour assurer leur escorte.

Si cela était vrai, pourquoi tant de témoignages aussi convergents et accablants ? Le jeune prêtre parle d'« *accusations ignobles* ». Il met en cause le climat de guerre civile qui continue de régner au Rwanda et les « *réseaux extrémistes* » du FPR victorieux de la guerre civile. « *Je ne suis pas un héros, répète-t-il. J'ai fait ce que j'ai pu. Ma seule faute est d'avoir aidé mon peuple dans un pays en guerre.* » Il se dit prêt à s'expliquer devant les tribunaux. Deux plaintes ont déjà été déposées aux parquets de Montpellier et de Paris par des survivants du génocide. Mais son procès risque d'être aussi celui d'une Eglise qui, au Rwanda, était largement compromise avec le pouvoir hutu. De l'Eglise de France aussi, qui a peut-être accueilli un criminel « contre l'humanité » et est également pressée que la justice fasse toute la clarté.

21/07

Henri Tincq